

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/03/2007 - Convocation du 12/03/2007
Compte rendu affiché le : 29/03/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	25

Présents : M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme WYMAN; Mme MARMONIER; Mme BERRA; M. GONDELAUD; M. FORGET; M. CHRETIN; Mme DESVIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; M. BELLOT

Absents représentés : M. MEYER (pouvoir à M. POINT); Mlle MILLET (pouvoir à M. MACHURAT); Mme ZUILI (pouvoir à Mme GUERIN); Mlle VEYRIER (pouvoir à Mme WYMAN)

Absents : M. GOSSET; M. FERNANDES; Mme LABASOR; M. BOUREZG

Objet : Travaux de restauration de l'Eglise

Il est rappelé à l'Assemblée le programme de restauration de la toiture de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption, propriété communale.

Ces travaux ont reçu un avis favorable pour être inscrits au programme des investissements de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Il convient de solliciter la subvention de l'Etat pour la deuxième tranche de travaux.

Le montant prévisionnel de la subvention de l'Etat s'élève à 54 504.00 € pour un montant prévisionnel des travaux estimé à 363 361.44 € H.T soit 434 580.28 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **APPROUVE le programme de restauration de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption,**
- **APPROUVE le plan de financement prévisionnel pour la deuxième tranche défini de la manière suivante :**
 - Montant total des travaux : 434 580.28 €
 - Subvention de l'Etat : 54 504.00 €
 - Subvention du Conseil Général (contrat quadriennal) : 36 000.00 €
 - Montant restant à la charge de la commune : 344 076.28 €
- **DIT que les crédits correspondants sont prévus dans les budgets concernés.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 22 mars 2007
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 02/04/2007
Publication ou affichage du 02/04/2007
Paul LAFFLY,
Maire.